

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 juillet 2023

---

RELATIF À L'ACCÉLÉRATION DE LA RECONSTRUCTION DES BÂTIMENTS DÉGRADÉS  
OU DÉMOLIS AU COURS DES VIOLENCES URBAINES SURVENUES DU 27 JUIN AU 5  
JUILLET 2023 - (N° 1533)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****AMENDEMENT**

N ° CE113

présenté par

M. Bazin, M. Marleix, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Blin, Mme Bonnivard,  
M. Bony, M. Boucard, M. Bourgeaux, M. Breton, M. Brigand, M. Fabrice Brun, M. Cinieri,  
M. Ciotti, M. Cordier, Mme Corneloup, Mme D'Intorni, Mme Dalloz, M. Descoeur, M. Di Filippo,  
M. Dive, M. Dubois, Mme Duby-Muller, M. Dumont, M. Forissier, M. Gaultier, Mme Genevard,  
M. Gosselin, Mme Gruet, M. Habert-Dassault, M. Meyer Habib, M. Herbillon, M. Hetzel,  
M. Juvin, M. Kamardine, M. Le Fur, Mme Louwagie, M. Emmanuel Maquet,  
Mme Alexandra Martin, Mme Frédérique Meunier, M. Minot, M. Neuder, M. Nury, M. Pauget,  
Mme Petex-Levet, M. Portier, M. Pradié, Mme Périgault, M. Ray, M. Rolland, M. Schellenberger,  
M. Seitlinger, Mme Serre, Mme Tabarot, M. Taite, M. Thiériot, Mme Valentin, M. Vatin,  
M. Vermorel-Marques, M. Jean-Pierre Vigier, M. Vincendet et M. Viry

-----

**ARTICLE ADDITIONNEL****APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:**

Dans les trois mois suivant la ratification de la présente loi, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur les mesures qu'il envisage pour reconstruire l'autorité de l'État, mais aussi les moyens à mettre en œuvre pour restaurer l'autorité parentale.

Ce rapport devra présenter une vision stratégique cohérente pour répondre aux problèmes structurels qui a mené à l'affaiblissement de l'autorité de l'État ces dernières années, ainsi qu'à la démobilisation de certains parents lors des violences urbaines survenues du 27 juin au 5 juillet 2023.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement d'appel

Il est urgent que la République se remobilise pour ne pas reculer face aux défis que constituent le rétablissement de l'autorité de l'Etat et le nécessaire renforcement de l'autorité parentale.

Le présent amendement d'appel du groupe LR vise donc à demander au Gouvernement de remettre au Parlement un rapport qui liste les moyens à sa disposition pour rétablir l'autorité de l'Etat.

Il faut en effet que l'exécutif s'attaque aux problèmes structurels et ne pas toujours répondre par des mesures ponctuelles et précipitées.

L'objectif est de pouvoir construire une « paix durable », non pas en augmentant les dépenses publiques après chaque révolte, mais en rétablissant l'autorité de l'Etat et de certains parents.

Pour le groupe LR, il ne faut pas reconstruire seulement les bâtiments et équipements qui ont été détruits lors des dernières émeutes, mais reconstruire ce qui a été déconstruit pendant des décennies, et ainsi que le Gouvernement adopte une approche plus large et préventive pour éviter de futures crises.